

Nancy, le 23 janvier 2026

Objet : Préoccupations concernant le climat scolaire et la protection de l'expertise professionnelle des enseignants

Monsieur le Recteur de l'académie de Nancy-Metz,
Chancelier des universités,

Le SE-UNSA Nancy-Metz souhaite vous faire part de son inquiétude face à la dégradation sensible des relations entre l'École et les familles dans de nombreux établissements primaires et secondaires de notre académie. Cette situation tendue affaiblit progressivement l'autorité pédagogique, altère le climat de travail et pèse sur le bien-être professionnel des personnels.

Le métier d'enseignant évolue aujourd'hui dans un contexte difficile, marqué par une sollicitation numérique permanente de parents intrusifs et une pression accrue autour des évaluations, notamment avec le contrôle continu au brevet, au baccalauréat et la plateforme Parcoursup.

L'outil numérique, conçu pour faciliter les échanges, est parfois détourné en canal d'intrusion dans la vie privée des enseignants.

Une culture de l'immédiateté s'est installée, avec des messages exigeant des réponses instantanées, sans toujours témoigner du respect attendu. Cela va à l'encontre du droit légitime à la déconnexion. Nous tenons à rappeler que le domicile d'un enseignant ne saurait être considéré comme une annexe de l'établissement.

Nous observons également une multiplication des contestations de l'expertise des enseignants et CPE. Les enseignants et personnels de vie scolaire ne sont ni des prestataires de services, ni de simples exécutants face à des attentes individuelles. La liberté pédagogique et la souveraineté dans l'évaluation ne sont pas négociables et ne doivent pas être compromises par des comportements consuméristes ou agressifs.

Face à ce constat, le SE-UNSA rappelle que l'institution a la responsabilité de protéger les enseignants et les personnels de vie scolaire contre toute forme de harcèlement ou de remise en cause injustifiée de leur autorité. Un soutien institutionnel ferme et continu est nécessaire.

À cet effet, nous demandons la mise en œuvre de mesures concrètes :

- Une régulation encore plus stricte de l'accès aux messageries professionnelles des enseignants.
- Un filtrage, avec modération à priori, par la direction des établissements, des communications provenant des familles.

- Le respect de l'expertise pédagogique et éducative des personnels et de l'institution dans son ensemble.

Pour rétablir un cadre de travail apaisé, le SE-UNSA propose d'intégrer dans chaque règlement intérieur une charte numérique engageante à chaque rentrée, rappelant aux familles l'importance d'utiliser avec tact et mesure les canaux officiels, de respecter des délais de réponse raisonnables et de reconnaître la compétence professionnelle des personnels.

La responsabilisation de tous les acteurs est essentielle pour offrir aux élèves un environnement d'apprentissage stable et exigeant.

Le SE-UNSA restera pleinement engagé pour que chaque enseignant puisse exercer son métier avec la sérénité et la considération que mérite sa mission.

Dans l'attente de votre retour et d'actions significatives en faveur des personnels, je vous prie d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Patrik WALLBOM
Secrétaire général SE-UNSA Nancy-Metz